



Comté de Lotbinière

Municipalité de St-Sylvestre

Assemblée ordinaire du conseil municipal de St-Sylvestre tenue le 4 avril 2022 à 20h (le caucus sera à 19h), au centre multifonctionnel, en présence pour les élus et les citoyens sous la présidence de la Mairesse Mme Nancy Lehoux et à laquelle sont présents les conseillers suivants et formant quorum :

Monsieur Gilbert Bilodeau, conseiller # 1
Madame Line Nadeau, conseillère # 2
Monsieur Éric Gobeil, conseiller #3
Madame Sonia Lehoux, conseillère # 4
Monsieur Laval Breton, conseiller # 5
Monsieur Steve Houley, conseiller # 6

Actes législatifs du conseil

- a) Contrat pour le chlorure de calcium liquide 35 %
- b) Contrat pour le balayage des rues
- c) Contrat pour le fauchage des bords de routes et autres
- d) Contrat pour la niveleuse
- e) Contrat pour la collecte des gros rebus
- f) Contrat pour les lignes de rue
- g) Contrat pour les toilettes chimique halte municipale
- h) Adoption du rapport financier de la régie intermunicipal
- i) Achat autopompe

Résolution numéro 41-2022

Adoption de l'ordre du jour

ATTENDU QU'une copie de l'ordre du jour a été remise 72 heures avant le début de la présente séance ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Laval Breton, appuyé par Éric Gobeil, et résolu unanimement que l'ordre du jour de la séance ordinaire du 4 avril 2022 soit adopté tel que présenté.

Résolution numéro 42-2022

Adoption du procès-verbal du mois de mars

ATTENDU QUE chacun des membres du conseil municipal reconnaissent avoir reçu, au moins 72 heures avant le début de la présente séance, une copie du procès-verbal de la séance du 14 mars 2022;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sonia Lehoux, appuyé par Gilbert Bilodeau, et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance du mois du 14 mars 2022 soit adopté avec dispense de lecture.

Résolution numéro 43-2022

Contrat pour le chlorure de calcium liquide 35 %

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées pour le chlorure de calcium liquide à 35 % pour l'année 2022;

ATTENDU QUE des propositions ont été déposées, qu'à la suite de l'étude de celles-ci, le choix s'est arrêté sur la compagnie Adrien Roy et Filles inc. ;

Il est proposé par Steve Houley, appuyé par Laval Breton et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de la compagnie Adrien Roy et Filles inc au montant de \$ 0.324 /litre plus taxes, que ce prix comprend le produit, le transport et l'épandage et que le calcium sera analysé en laboratoire.

Résolution numéro 44-2022

Contrat pour le balayage des rues au printemps

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées pour le balayage des rues pour l'année 2022;

ATTENDU QU'une seule proposition a été reçue;

Il est proposé par Line Nadeau, appuyé par Laval Breton et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de transport de Goliathtech LMB excavation au montant de 110\$/heure.

Résolution numéro 45-2022

Contrat pour le fauchage des bords de routes et autres

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées pour le fauchage des fossés et autres pour l'année 2022;

ATTENDU QUE des propositions ont été déposées, qu'à la suite de l'étude de celles-ci, le choix s'est arrêté sur la compagnie Adam Vachon;

Il est proposé par Steve Houley, appuyé par Gilbert Bilodeau et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de la compagnie Adam Vachon au montant de 97h\$/heure plus les taxes pour la faucheuse latérale déportée et 87\$/heure plus taxes pour la faucheuse extensible (30 pieds).

Résolution numéro 46-2022

Contrat pour la niveleuse

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées pour passer la niveleuse sur nos routes de gravelle en 2022;

ATTENDU QUE des propositions ont été déposées, qu'à la suite de l'étude de celles-ci, le choix s'est arrêté sur Donald Laliberté;

Il est proposé par Éric Gobeil, appuyé par Sonia Lehoux et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de Donald Laliberté au montant de 160\$ de l'heure.

Résolution numéro 47-2022

Contrat pour la collecte des gros rebus

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées pour la collecte des gros rebus en 2022;

ATTENDU QUE des propositions ont été déposées, qu'à la suite de l'étude de celles-ci, le choix s'est arrêté sur Services sanitaires Denis Fortier;

Il est proposé par Steve Houley, appuyé par Éric Gobeil et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de Services sanitaires Denis Fortier au montant de 5 255\$. La collecte aura lieu une seule fois vendredi le 17 juin 2022.

Résolution numéro 48-2022

Contrat pour le lignage des rues/routes

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées pour le lignage de la rue Principale à St-Sylvestre en 2022 ;

ATTENDU QUE des propositions ont été déposées, qu'à la suite de l'étude de celles-ci, le choix s'est arrêté sur Durand Marquage et Associés Inc de Thetford Mines;

Il est proposé par Gilbert Bilodeau, appuyé par Laval Breton et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de Durand Marquage et Associés Inc au prix de 5 600 \$ plus taxes.

Résolution numéro 49-2022

Contrat pour les toilettes chimiques

ATTENDU QUE les haltes de Beaurivage et du pont St-André sont maintenant des haltes VR;

ATTENDU QUE la municipalité s'est engagée à installer des toilettes chimiques;

ATTENDU QU'une soumission a été demandée et retenue

Il est proposé par Line Nadeau, appuyé par Gilbert Bilodeau et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de Sanitaire Fortier pour 2 toilettes régulières incluant la location et le service de vidange et de nettoyage aux 2 semaines au montant de 1380.36\$ par toilette pour 6 mois d'utilisation.

Résolution numéro 50-2022

Adoption du rapport financier de la régie intermunicipal

ATTENDU QUE la régie intermunicipale de Beaurivage a déposé son rapport financier;

ATTENDU QUE les conseillers municipaux et que la mairesse Mme Nancy Lehoux l'ont reçu au moins 72 heures avant la présente séance, en ont pris connaissance et renonce à sa lecture;

Il est proposé par Gilbert Bilodeau, appuyé par Laval Breton et résolu à l'unanimité que l'on accepte le rapport financier 2021 de la régie intermunicipale.

Résolution numéro 51-2022

Achat autopompe

M. Gilbert Bilodeau s'abstient de vote et de discussion

ATTENDU QUE la municipalité de St-Sylvestre a un service incendie;

ATTENDU QUE l'autopompe à plus de 30 ans et qu'il est considéré comme véhicule à risque;

ATTENDU QUE le service de pompiers de St-Sylvestre a fait la demande pour avoir un nouvel autopompe;

ATTENDU QUE le conseil municipal a accepté d'aller en soumission sur SEAO pour faire l'achat d'un nouveau camion;

ATTENDU QU'une seule soumission a été reçue et ouverte le 28 mars 2022;

Il est proposé par Éric Gobeil, appuyé par Steve Houley et résolu unanimement que la municipalité de St-Sylvestre accepte la soumission présentée par Aréo-feu LTÉE pour l'achat d'un camion autopompe démonstratif de marque Rosenberg au montant de 583 600\$ avant taxes incluant l'installation et la fourniture d'un ensemble de chaîne « On-Spot » neuf.

RAPPORT DES COMITÉ

Bibliothèque : Prochaine rencontre sera le 28 avril. Nous avons répondu aux questions sur les assurances responsabilité.

Loisirs : On formera un comité de loisirs

Comité famille et aînés (incluant MADA) : Rien de spécial

Tourisme Lotbinière : Rien de spécial

Culture et patrimoine : Le comité de l'église est formé. La première réunion est faite.

Ressources humaines : L'offre d'emploi sera publiée dans le journal cette semaine

Centre multifonctionnel : La prochaine rencontre lors des dépôts des rapports financiers des comptaibles

Matières résiduelles (RIGMR) : Rien de spécial

Voirie et égout : On se prépare pour le printemps.

CCU : Rencontre sur la liste des bâtiments classés historiques.

Pompiers et sécurité civile : La dg annonce que l'on procède à l'achat du camion autopompe de pompier.

Corporation DÉFI : Rien de spécial

Comité éolien : Les argents sont rentrés en mars.

Développement local : Rien de spécial

MRC : La rencontre pour le PRMHH sera cette semaine. Il y aura une étude de caractérisation des gravières qui sera faite. Le projet de loi 103 impacte nos développements. Une feuille d'informations est remise aux élus sur les logements pour étudiants et les logements communautaires. Il y a une fusion à venir pour la SQ avec Thetford Mines.

Varia :

Correspondance :

Résolution numéro 52-2022

Résolution sur les comptes à payer

Il est proposé par Gilbert Bilodeau, appuyé par Éric Gobeil résolu à l'unanimité que les comptes suivants soient acceptés à partir du numéro 9231 au numéro 9252 inclusivement tel que présenté.

Levée de l'assemblée est faite à 21h16, l'ordre du jour étant épuisé.

Adopté à la séance du 2 mai 2022

Nancy Lehoux

Marie-Lyne Rousseau

Je, Nancy Lehoux, mairesse atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du code municipal.

Nancy Lehoux